----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] carrière de l'Orchère **Date :** Thu, 14 Oct 2021 22:16:04 +0200

De:

Pour: pref-enqpub-orcheremeac@maine-et-loire.gouv.fr

Bonjour Madame,

Nous nous sommes rencontrés à la mairie de St Aubin de Luigné et vous nous avez invités à vous faire part de notre position quant à l'ouverture de la carrière de l'Orchère.

Nous sommes contre le projet de réouverture de la carrière de l'Orchère pour les raisons suivantes :

1/ L'écosystème des coteaux est fragile, il est de notre devoir de le préserver. D'un point de vue **écologique**, nous considérons que la surconsommation d'eau associée à ce projet est une aberration à l'heure où nous parlons de préservation de nos ressources naturelles. Les infiltrations d'eau dans le sol risquent de contaminer les eaux de surface et les nappes phréatiques, et par là même les cultures et vignobles.

Il en est de même pour les navettes incessantes de camions circulant au milieu des coteaux du Layon qui seront source de pollution aux particules fines, donc hautement cancérigènes.

2/ Nous habitons à proximité de la carrière, et d'un point de vue **sanitaire** les rejets de poussière dans l'air et les particules fines des camions pourraient provoquer des troubles respiratoires et altérer la santé de nos enfants.

Nous avons fait le choix de nous installer en campagne, dans un milieu préservé et calme, et les nuisances sonores dues aux explosions engendreront stress et perte de sérénité.

Lorsqu'il y avait des rave party à la carrière, nous avons pu constater que le double vitrage ne suffisait pas à arrêter les vibrations. Donc il est légitime de s'inquiéter de l'impact sur notre santé du bruit des explosions et du trafic des camions opérant dans le cadre de l'exploitation.

3/ D'un point de vue **économique**, nous craignons une forte perte de valeur de notre patrimoine immobilier. Les nuisances sonores associées à la peur de voir apparaître des fissures impacteront forcément le prix de notre maison.

En effet, la propagation des ondes sismiques pourrait causer un mouvement de terrain et fissurer notre maison. **Qui sera responsable dans cette situation ?** Qui peut garantir que l'ouverture de cette carrière ne diminuera pas le prix de notre bien ? Si nous avions su que la carrière était susceptible de rouvrir, nous ne serions pas venus à St Aubin de Luigné, ce village réputé « village de charme » et perle du Layon...

Nous soutenons l'action du collectif STOP CARRIERE et saluons les décisions d'opposition des villages concernés.

En espérant être entendu.

Cordialement.